

Prière universelle :

Ecoute nos prières, Seigneur, exauce-nous !

Action de Grâce :

**Heureux , bienheureux qui écoute la parole de Dieu,
Heureux , bienheureux qui la garde dans son cœur.**

Heureux ceux qui ont une âme de pauvre, Heureux les affligés
Car le royaume des cieus est à eux. Car ils seront consolés.
Heureux les doux, Heureux les affamés et assoiffés de
Car ils posséderont la terre. justice, Car ils seront rassasiés.

Dans la paroisse

Quête pour les séminaires pendant les messes de ce week-end.

Le P. Ollier, curé, suit, du dimanche 23/1 au soir au dimanche 30/1 au soir, la retraite spirituelle des prêtres du diocèse de Paris à Venasque.

Vendredi 11 février à 13h, les Midis de Chaillot : « les enjeux de la prochaine élection présidentielle » Geoffroy Lejeune, directeur de Valeurs Actuelles.

.../...

La société française se sent menacée et aspire à plus de sécurité face au terrorisme et à la violence sociale mais les moyens sécuritaires sont nécessaires et non suffisants. Le respect de la loi à tous les niveaux, du Code de la route au Code des impôts, s'impose à tous les citoyens. On devra aussi, dans le débat électoral, s'interroger sur la place qu'a prise la consommation des drogues, qu'elles soient qualifiées de « douces » ou de « dures » par leurs utilisateurs. La tentation de transgresser les limites de sa conscience lucide ou de son état physique normal et l'appétit de certains pour de nouveaux marchés et des profits élevés agissent à l'encontre du sens de la responsabilité de chacun envers le bien de tous. »

Parmi les libertés fondamentales, le Conseil d'État l'a rappelé récemment à plusieurs reprises, figure la liberté religieuse. La « laïcité à la française », structurée par une jurisprudence qui a toujours promu le respect, l'équilibre et le dialogue, ne peut être sacrifiée sur l'autel de la peur (ou, dans certains cas, de visées électoralistes). Comme tous les citoyens, les croyants de toute religion sont tenus au respect de l'ordre public mais n'ont pas à être suspects a priori en raison de leur appartenance confessionnelle. »

Parmi les conditions sociales qui contribuent au bien commun et donc à l'écologie intégrale, il faut citer : le respect de la structure familiale et de la vérité de la filiation, la lutte contre la misère, l'habitat indigne et les conditions de vie dégradantes, le refus de tout ce qui porte atteinte à la dignité humaine. »

Source de progrès et d'avancées scientifiques remarquables, la digitalisation du monde peut aussi restreindre l'homme voire l'asservir. Quels moyens nous donnons-nous collectivement pour garder le contrôle de ce changement majeur et pour faire en sorte que les générations nouvelles en soient les maîtres et non les esclaves ? L'éducation que nous donnons à nos jeunes est-elle à la hauteur de ce défi ? »



**PAROISSE
SAINT PIERRE
DE CHAILLOT**

28 rue de Chaillot 75116 Paris
Tél. 01 47 20 12 33
st.pierre.chaillot@eglise-chaillot.com
<http://www.eglise-chaillot.com>

Dimanche 23 janvier 2022, 3^{ème} dimanche du temps ordinaire année C

Quelques extraits de la déclaration des évêques à l'approche des élections (Texte complet dans toutes les bonnes librairies)

« Nous appelons de nos vœux un débat préélectoral qui permette une rencontre franche et respectueuse des idées et des programmes, afin d'aboutir à une décision électorale qui pourra être accueillie par tous et porter du fruit à long terme »

« Le premier confinement a été scandé par le souci de « sauver des vies », au risque d'oublier parfois que toute personne humaine a besoin de relations d'amitié et d'affection mais également de nourrir la dimension spirituelle de sa vie. Pour les chrétiens, la grandeur d'une société est d'aider tous ses membres à respecter la vie et la dignité de tous et en particulier des plus fragiles. Comment ne pas être étonnés et profondément attristés de voir se conjuguer parfois, de façon totalement contradictoire, la tentation de l'euthanasie avec une certaine surenchère sanitaire »

« Sauver des vies », comme notre société en a éprouvé le réflexe à approfondir à la faveur de la crise sanitaire, c'est aussi accueillir la vie naissante avec respect et émerveillement. La volonté d'allonger toujours davantage les délais d'autorisation d'interruption volontaire de grossesse constitue une violence de surcroît à l'égard de la société tout entière, en particulier à l'égard des personnes les plus fragiles ou handicapées »

« Beaucoup d'hommes et de femmes intègres et courageux, engagés en politique, pourraient en témoigner, la paix et la justice sociale dépendent pour une bonne part de l'engagement et des initiatives (culturelles, économiques, sociales, éducatives, associatives...) de tous les citoyens. Il ne s'agit donc pas d'attendre trop des pouvoirs publics, ni pour les politiques de surenchérir dans les promesses : les citoyens ne peuvent pas se défaire sur l'État ou les collectivités territoriales des responsabilités qui leur reviennent en propre. »

« Le débat sur la « loi confortant le respect des principes de la République » a mis en évidence une tentation : celle de porter atteinte, par souci de la sécurité, à la liberté d'expression, d'association, d'éducation, voire de culte, et à l'égalité des citoyens, qu'ils soient ou non croyants. De plus, l'omniprésence des moyens numériques pose de nouvelles questions de respect des libertés. Il n'y aura pas d'égalité et de fraternité authentiques ni même de sécurité véritable et durable sans respect scrupuleux de la liberté des personnes. En retour, la liberté ne peut pas tout se permettre et ignorer les exigences de la fraternité »

.../... suite au dos

Chant d'entrée

**Que vive mon âme à te louer, Tu as posé une lampe
Une lumière sur ma route, Ta parole Seigneur, ta parole, Seigneur**

Heureux ceux qui marchent dans tes voies Seigneur !
De tout mon cœur je veux garder ta Parole
Ne me délaisse pas Dieu de ma joie !

Heureux ceux qui veulent faire ta volonté
Je cours sans peur sur la voie de tes préceptes
Et mes lèvres publient ta vérité.

Lecture du livre de Néhémie (Ne 8, 2-4a.5-6.8-10)

En ces jours-là, le prêtre Esdras apporta le livre de la Loi en présence de l'assemblée, composée des hommes, des femmes, et de tous les enfants en âge de comprendre. C'était le premier jour du septième mois. Esdras, tourné vers la place de la porte des Eaux, fit la lecture dans le livre, depuis le lever du jour jusqu'à midi, en présence des hommes, des femmes, et de tous les enfants en âge de comprendre : tout le peuple écoutait la lecture de la Loi. Le scribe Esdras se tenait sur une tribune de bois, construite tout exprès. Esdras ouvrit le livre ; tout le peuple le voyait, car il dominait l'assemblée. Quand il ouvrit le livre, tout le monde se mit debout. Alors Esdras bénit le Seigneur, le Dieu très grand, et tout le peuple, levant les mains, répondit : « Amen ! Amen ! » Puis ils s'inclinèrent et se prosternèrent devant le Seigneur, le visage contre terre. Esdras lisait un passage dans le livre de la loi de Dieu, puis les Lévites traduisaient, donnaient le sens, et l'on pouvait comprendre. Néhémie le gouverneur, Esdras qui était prêtre et scribe, et les Lévites qui donnaient les explications, dirent à tout le peuple : « Ce jour est consacré au Seigneur votre Dieu ! Ne prenez pas le deuil, ne pleurez pas ! » Car ils pleuraient tous en entendant les paroles de la Loi. Esdras leur dit encore : « Allez, mangez des viandes savoureuses, buvez des boissons aromatisées, et envoyez une part à celui qui n'a rien de prêt. Car ce jour est consacré à notre Dieu ! Ne vous affligez pas : la joie du Seigneur est votre rempart ! »

Psaume 18



La loi du Seigneur est parfaite, / Qui redonne vie ;

La charte du Seigneur est sûre, / Qui rend sages les simples.

Les préceptes du Seigneur sont droits, / ils réjouissent le cœur

le commandement du Seigneur est limpide, / il clarifie le regard.

La crainte qu'il inspire est pure, / Elle est là, pour toujours ;

Les décisions du Seigneur sont justes / Et vraiment équitables.

Accueille les paroles de ma bouche, / le murmure de mon cœur

qu'ils parviennent devant toi, / Seigneur, mon rocher, mon défenseur !

Lecture de la première lettre de Saint Paul Apôtre aux Corinthiens (1 Co 12, 12-30)

Frères, prenons une comparaison : notre corps ne fait qu'un, il a pourtant plusieurs membres ; et tous les membres, malgré leur nombre, ne forment qu'un seul corps. Il en est ainsi pour le Christ. C'est dans un unique Esprit, en effet, que nous tous, Juifs ou païens, esclaves ou hommes libres, nous avons été baptisés pour former un seul corps. Tous, nous avons été désaltérés par un unique Esprit. Le corps humain se compose non pas d'un seul, mais de plusieurs membres. Le pied aurait beau dire : « Je ne suis pas la main, donc je ne fais pas partie du corps », il fait cependant partie du corps. L'oreille aurait beau dire : « Je ne suis pas l'œil, donc je ne fais pas partie du corps », elle fait cependant partie du corps. Si, dans le corps, il n'y avait que les yeux, comment pourrait-on entendre ? S'il n'y avait que les oreilles, comment pourrait-on sentir les odeurs ? Mais, dans le corps, Dieu a disposé les différents membres comme il l'a voulu. S'il n'y avait en tout qu'un seul membre, comment cela ferait-il un corps ? En fait, il y a plusieurs membres, et un seul corps. L'œil ne peut pas dire à la main : « Je n'ai pas besoin de toi » ; la tête ne peut pas dire aux pieds : « Je n'ai pas besoin de vous ». Bien plus, les parties du corps qui paraissent les plus délicates sont indispensables. Et celles qui passent pour moins honorables, ce sont elles que nous traitons avec plus d'honneur ; celles qui sont moins décentes, nous les traitons plus décemment ; pour celles qui sont décentes, ce n'est pas nécessaire. Mais en organisant le corps, Dieu a accordé plus d'honneur à ce qui en est dépourvu. Il a voulu ainsi qu'il n'y ait pas de division dans le corps, mais que les différents membres aient tous le souci les uns des autres. Si un seul membre souffre, tous les membres partagent sa souffrance ; si un membre est à l'honneur, tous partagent sa joie. Or, vous êtes corps du Christ et, chacun pour votre part, vous êtes membres de ce corps. Parmi ceux que Dieu a placés ainsi dans l'Église, il y a premièrement des apôtres, deuxièmement des prophètes, troisièmement ceux qui ont charge d'enseigner ; ensuite, il y a les miracles, puis les dons de guérison, d'assistance, de gouvernement, le don de parler diverses langues mystérieuses. Tout le monde évidemment n'est pas apôtre, tout le monde n'est pas prophète, ni chargé d'enseigner ; tout le monde n'a pas à faire des miracles, à guérir, à dire des paroles mystérieuses, ou à les interpréter.

Évangile de Jésus Christ selon saint Luc (Lc 4, 14-21)

"En ce temps-là, lorsque Jésus, dans la puissance de l'Esprit, revint en Galilée, sa renommée se répandit dans toute la région.

Il enseignait dans les synagogues, et tout le monde faisait son éloge. Il vint à Nazareth, où il avait été élevé. Selon son habitude, il entra dans la synagogue le jour du sabbat, et il se leva pour faire la lecture.

On lui remit le livre du prophète Isaïe. Il ouvrit le livre et trouva le passage où il est écrit : L'Esprit du Seigneur est sur moi parce que le Seigneur m'a consacré par l'onction. Il m'a envoyé porter la Bonne Nouvelle aux pauvres, annoncer aux captifs leur libération, et aux aveugles qu'ils retrouveront la vue, remettre en liberté les opprimés, annoncer une année favorable accordée par le Seigneur.

Jésus referma le livre, le rendit au servent et s'assit. Tous, dans la synagogue, avaient les yeux fixés sur lui.

Alors il se mit à leur dire : « Aujourd'hui s'accomplit ce passage de l'Écriture que vous venez d'entendre »